

# Compte-rendu de la commission permanente du lundi 13 mai 2024

## FINANCES – BUDGET

### **24.163 - SPL Val de Seine Aménagement - Renouvellement garanties emprunt - POUR**

---

Nouvelle promesse de vente, vente retardée suite à recours administratif, vente réalisée fin 2023, après fin des contrats de prêts, donc demande de prorogation jusqu'à fin décembre 2028.

### **24.105 - LOGIREP - Transfert d'une garantie d'emprunt - POUR**

---

La société anonyme d'HLM LOGIREP (Logement et gestion immobilière pour la région parisienne) est une filiale du groupe POLYLOGIS, spécialisée dans la construction et la gestion de logements sociaux et familiaux, la vente de logement, ainsi que la construction de résidence pour publics spécifiques.

### **24.106 - Dotation de soutien à l'investissement des départements - Rénovation du foyer de Villeneuve-la-Garenne - POUR**

---

Depuis 2019, l'Etat alloue chaque année, au titre de la dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID), une dotation au Département des Hauts-de-Seine ; près de 5,5 M€ de subventions ont ainsi été accordés au Département.

Pour 2024, le CD peut demander jusqu'à 623 951 € pour couvrir l'un des 3 domaines suivant : déploiement de la couverture très haut débit, projets au sein de la stratégie de prévention et de protection de l'enfance, amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics.

Le CD va donc déposer une demande concernant son projet de réhabilitation du foyer de Villeneuve-la-Garenne en vue de l'implantation d'un IME pour les enfants autistes.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### **24.107 - Protocoles transactionnelles - Sinistres survenus à Sèvres et à Saint-Cloud - POUR**

---

Domages causés par un plot mécanique à un bus amphibie (ça ne s'invente pas) et par une branche tombée sur un grillage de la SNCF et qui a brisé le câble terre d'un fil caténaire de train.

## EGALITÉ FEMMES-HOMMES

### **24.108 - Contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles – Boulogne-Billancourt - POUR**

---

Un premier contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles a été initié par la ville de Suresnes le 1er juillet 2019, puis un second par la ville de **Châtillon** le 25 novembre 2021. Les subventions départementales allouées en 2023 aux associations et aux Villes engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et l'aide aux victimes se sont élevées à près de **2 millions d'euros**.

Par courrier du 5 février 2024, la Commune de Boulogne-Billancourt a sollicité le Département pour la signature de son contrat de mobilisation et de coordination locale des violences sexistes et sexuelles, élaboré dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), afin de renforcer la lisibilité des dispositifs d'aide et de garantir aux victimes des prises en charge plus efficaces.

3 axes principaux à ce contrat :

1. Amélioration des échanges d'informations entre les institutions
2. Définition du rôle de chaque partenaire afin de renforcer la coordination des acteurs et professionnels concernés
3. Elaboration d'outils permettant une communication coordonnée sur les actions réalisées et les dispositifs d'aide aux victimes aux Boulonnais

## AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉS

### **24.167 - Contrat départemental des solidarités 2024-2027 - POUR**

---

Le département n'avait pas été signataire du dispositif précédent, les Conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE).

Axes de la contractualisation	Fiche action N°	Intitulé de l'action	Participation État notifiée pour la convention 2024	Crédits CD affectés pour la convention 2024	Participation d'autres financeurs le cas échéant	Budget global de l'action prévu en 2024
<b>Axe 1 Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance</b>	1.1	Accompagnement psychologique des personnes en situation de précarité	100 000 €	100 000 €	x	200 000 €
	1.2	Médiation sociale et prévention	100 000 €	100 000 €	x	200 000 €
	1.3	Equipe-mobile jeunes 11-25 ans	200 000 €	200 000 €	x	400 000 €
	1.4	Accompagnement vers l'autonomie des jeunes vulnérables	75 000 €	75 000 €	x	150 000 €
	1.5	Maison des Femmes de l'Hôpital Antoine Béclère	30 000 €	30 000 €	x	60 000 €
	Sous-total Axe 1			505 000 €	505 000 €	x
<b>Axe 3 Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits</b>	3.1	Dispositif itinérant « La Caravane Solidaire »	50 000 €	50 000 €	x	100 000 €
	3.2	Lutte contre l'isolement des personnes âgées	100 000 €	100 000 €	x	200 000 €
	3.3	Prévenir et sécuriser les expulsions locatives	150 000 €	150 000 €	x	300 000 €
	3.4	Renforcer l'accompagnement social des personnes en grande exclusion, hébergées ou en errance	40 500 €	40 500 €	x	81 000 €
	3.5	Bus santé femmes	69 298 €	69 298 €	x	138 596 €
	Sous-total Axe 3			409 798 €	409 798 €	x
<b>Axe 4 Construire une transition écologique solidaire</b>	4.1	Soutien aux actions de lutte contre la précarité alimentaire en faveur du « mieux manger pour tous »	250 000 €	250 000 €	x	500 000 €
	4.2	Déploiement d'un accompagnement pour les ménages en situation de précarité énergétique	25 000 €	25 000 €	x	50 000 €
	Sous-total Axe 4			275 000 €	275 000 €	x
<b>Totaux financiers</b>			<b>1 189 798 €</b>	<b>1 189 798 €</b>	<b>x</b>	<b>2 379 596 €</b>

L'axe 2 (insertion et RSA) fait l'objet d'une contractualisation spécifique donc pas dans cette délibération.

Les besoins restent immenses néanmoins, face à un Etat assez défaillant.

#### 24.109 - FSE Plus - PLIE de Colombes - **POUR**

Au sein du document cadre départemental de 2022 visant à encadrer la mobilisation du FSE+ entre le département (unique intermédiaire FSE+ pour le territoire du 92) et les 4 porteurs de PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), une enveloppe de 6,07 M€ leur est réservée, dont 1,27 M€ pour Colombes.

#### 24.110 - Insertion – Accompagnement des allocataires du RSA – Levallois-Perret – Avenant n° 1 - **POUR**

Participation départementale pour 2024 : 127 000€.

#### 24.111 - Convention espace insertion - CCAS de Gennevilliers - **POUR**

La première mouture de ce partenariat était entre le département et la commune de Gennevilliers, mais celle-ci veut maintenant confier cette mission de pilotage de l'insertion au CCAS de Gennevilliers – d'où la nécessité de signer une nouvelle convention cadre.

#### **24.112 - Conventions de financement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) – Année 2024 – POUR**

---

Décision de ne plus financer, en 2024, les services de base des EAJE privés à but lucratif. Mais maintient des financements départementaux pour l'accueil d'enfants alloséquanais porteurs de handicap (détectés ou en cours de détection).

En moyenne, le concours du département aux gestionnaires d'EAJE pour les services de base (accueil des enfants) ne représente que 3,8% de leur coût horaire.

Le rapport de l'IGAS 2023 sur ce secteur a pointé des grosses lacunes.

En revanche, pas question d'apporter des aides pour les crèches publiques.

#### **24.113 - Municipalisation des crèches – Commune de Malakoff – Avenant n° 2 – Crèche Avaulée - POUR**

---

Cette convention prévoyait initialement l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 889 224 €, pour la rénovation de la crèche Avaulée. Or, la Commune de Malakoff a abandonné le projet de réhabilitation des locaux de cette crèche au profit de la construction d'un nouvel établissement, au sein d'un projet de réaménagement urbain situé dans le quartier des Poètes dans le cadre d'un projet de Pôle Petite Enfance. Ce pôle abritera également une halte-garderie, un relais petite enfance et un lieu d'accueil parents-enfants. La capacité d'accueil sera portée de 35 à 45 berceaux, comme prévu initialement dans la convention de 2016.

#### ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

#### **24.114 - CITALLIA nouvel actionnaire – Commune de Villeneuve-la-Garenne - POUR**

---

La commune de Villeneuve-la-Garenne a sollicité son entrée au capital de la SPL Citallia pour 500 actions à 10 €, soit 5 000 €. Afin d'intégrer cette nouvelle Commune, il vous est proposé de lui céder 50 % des actions sollicitées (à part égale avec le Département des Yvelines).

#### ANCIENS COMBATTANTS

#### **24.158 - Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC) – Désignation - POUR**

---

En prévision de la fin du mandat de représentation actuel, je vous propose de désigner de nouveau M. Baguet comme représentant du Département au sein du Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation.

## CULTURE

### 24.115 - Subventions de fonctionnement à des équipements culturels d'intérêt départemental - **POUR**

---

9 structures qui développent des projets répartis selon les 4 axes suivants, pour un montant total, au titre de 2024, de **83 845 €** en fonctionnement et de **73 000 €** en investissement :

1. **Livre et lecture publique** ([médiathèques de Vallée Sud Grand Paris](#) + réseau de libraires indépendants Libraires en Seine)
2. **Musiques actuelles** (5 festivals locaux en plus de Chorus et de Jazz à la Défense, notamment *Beat & Beer* à Malakoff).
3. **Structure ressource handicap** (le théâtre Eurydice/Sauvegarde développe un pôle Art et Handicap 78-92 pour accompagner les CDs)
4. **Aide à l'investissement** (nouveaux locaux pour l'association Sèvres Unité Musique pour une école de musique spécialisée)

Le rapatriement du festival Chorus à la Seine Musicale a eu comme conséquence un éloignement géographique du public.

### 24.116 - Musée du Grand Siècle – Contrat de prêt – Institut de France – Château de Chantilly - **POUR**

---

Prêt d'œuvre pour une exposition de juin à octobre 2024

### 24.117 - Musée Sceaux - synthèse campagnes de récolement 2023 - **POUR**

---

Détermination des règles de tri patrimonial.

### 24.118 - Musée du Domaine départemental de Sceaux – Prêts d'œuvre et concession de droits d'auteur – Exposition « Roues libres. La grande histoire du vélo » - **POUR**

---

20 contrats et conventions de prêts d'œuvre pour l'exposition « Roues libres », du 21 juin au 31/12/2024

24.119 - Musée du domaine départemental de Sceaux – Contrat de prêt d'œuvres – Commune de Marly-le-Roi - **POUR**

---

Contrats et conventions de prêts d'œuvre pour l'exposition « Roue libre », de juin à octobre 2024

24.120 - Musée du domaine départemental de Sceaux – Dépôt d'œuvres – Ville de Chambourcy - **POUR**

---

Dépôt d'œuvres

24.121 - Musée du Domaine départemental de Sceaux – Dépôt d'une œuvre – Ville de Brunoy (91) - **POUR**

---

Dépôt d'œuvres

24.122 - Musée départemental Albert-Kahn – Le Jeu de Paume – Avenant n° 2 - **POUR**

---

Retirer la délibération de septembre 2023, sur 5 fichiers numériques, au titre de la reprise de l'exposition à Cherbourg

24.123 - Archives départementales – Cité de l'Architecture et du patrimoine – Prêt de documents patrimoniaux - **POUR**

---

Exposition sur les grands magasins de nov 2024 à avril 2025

24.124 - La Seine Musicale – Concerts saison Invité – Contrat de concession de droits patrimoniaux – ERDA - **POUR**

---

Termes du contrat de captation des concerts ne conviennent plus.

24.125 - Archives - Exposition « Au stade ! Une histoire du sport dans les Hauts-de-Seine (XIXe – XXIe siècle) » – Publication de l'ouvrage – Concession de droits d'auteur - **POUR**

---

Concession de droits d'auteur pour l'exposition

24.126 - Pass Culture - Convention de partenariat - **POUR**

---

Le Pass Culture est destiné aux jeunes de 15 à 18 ans. Le CD 92 référencera ses offres culturelles.

## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

### 24.127 - Projet partenarial d'innovation « Île-de-France Haute Résolution » – Groupement de commandes - **POUR**

---

Entre les Départements franciliens, les intercommunalités, la Métropole du Grand Paris et la Région Ile-de-France, pour la mise en place d'un nouveau service public territorial mutualisé de la donnée, « Île-de-France Haute Résolution » visant à :

- Mutualiser l'acquisition d'imagerie aérienne et satellite, pour couvrir le territoire francilien ;
- Développer une infrastructure mutualisée de données autour de l'imagerie à très haute résolution du territoire ;
- Développer des savoir-faire, afin d'exploiter et valoriser cette imagerie, notamment grâce à l'intelligence artificielle.

## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### 24.128 - ESS Progress 2024 - Subventions aux lauréats - **POUR**

---

41 candidatures, 21 candidats ont présenté leur projet, 14 lauréats - montant global de **100 000€**. Un mixte de sport santé, hébergement des victimes de violences conjugales, santé mentale des jeunes, formation de jeunes autistes, tiers-lieu créatifs et solidaires, reconversion professionnelle, réflexion sur les emballages réutilisables, appli mobile développement durable, bibliothèque d'objets dans un tiers lieu existant (**5 000 € pour les Fabriqueurs à la Tréso de Malakoff**), économie circulaire, accueil du public dans un verger urbain, valorisation des invendus primeurs, habitat partagé.

Les autres candidats seront accompagnés par les services du département.

De bons projets, avec des financements appropriés. Il y a donc un soutien à l'ESS comme pour les questions alimentaires et le Curious Lab sur les PAT.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### 24.129 - Fonds vert – Convention d'aides financières – Promenade bleue à Asnières-Sur-Seine - **POUR**

---

Une demande de subvention pour la restauration des berges de Seine et la création d'une promenade flottante entre le pont d'Asnières-sur-Seine et le pont de Clichy-la-Garenne, le long de la RD7, a été déposée le 1er mars 2023, dans le cadre de la mesure « renaturation des villes et villages » du fonds vert ; cette demande a été acceptée le 4 octobre 2023.

- Renaturation des berges ;

- Création d'espaces de frayères et réalisation de jardins flottants avec plantations de végétaux hydrophytes et héliophytes ;
- Création d'une promenade flottante adaptée aux fluctuations altimétriques du fleuve ;
- Création de belvédère.

Le montant total 15 826 895 € HT. Le montant subventionnable 14 078 119 € HT. Le taux de participation est fixé à 23,82 % du montant global hors taxe du projet, soit **3 353 525 €**.

## EDUCATION

### 24.130 - Fonds vert – Conventions d'aide financière – Programme Îlots verts dans les collèges - **POUR**

---

Le Département a sollicité des subventions de l'État au titre du Fonds Vert, sous le volet « renaturation des villes et villages » Trois opérations d'aménagement prévues en 2023-2024 ont été retenues par l'État comme subventionnables, sur la base d'un « montant total projet » à la date de mars 2023.

- 933 282 € HT pour le projet du collège Georges Pompidou à **Villeneuve-la-Garenne** ;
- 1 548 000 € HT pour le projet du collège Paul Eluard à **Nanterre** ;
- 1 891 358 € HT pour le projet du collège Robert Doisneau à **Montrouge**.

### 24.131 - Restauration scolaire – Nouveaux règlements départementaux - **POUR**

---

A partir de la rentrée scolaire 2024-2025, évolution des deux règlements :

- Afin de donner une validité pluriannuelle aux règlements applicables aux 88 collèges en concession de service public et au collège François Truffaut à Asnières-sur-Seine, **toute référence à des dates fermes seront supprimées**. Ainsi, seules les modifications substantielles nécessiteront d'être approuvées par notre Assemblée délibérante ;
- Dans l'intérêt des familles, la **rétroactivité tarifaire** sur des factures déjà émises par l'un des 88 collèges en concession de service public sera **étudiée au cas par cas**, notamment pour les familles en difficulté qui n'auraient pas fourni leurs justificatifs de revenus lors de l'inscription.

Nous avons demandé des données sur l'évolution des familles en difficulté.

### 24.132 - Collèges privés – Aide sociale à la demi-pension – Subventions complémentaires – Année scolaire 2023-2024 - **POUR**

---

**20 465 €** en tout (c'est le résultat du différentiel entre estimation en début d'année et constats au fil de l'année - et les effectifs du privé augmentent).

Principe du dispositif : prise en charge jusque 85% du tarif de référence ou 4,28€ pour les demi-pensionnaires. Pareil pour les collèges publics.

**24.159 - Collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat – Modification des critères d'attribution de subventions d'investissement – Attribution de 14 subventions – Année 2024 – VOTE CONTRE**

---

- Il est proposé d'intégrer les travaux visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments aux travaux subventionnables.
- Il est proposé d'ajouter aux motifs de dérogation pour lesquels les travaux peuvent démarrer avant la décision d'attribution de la subvention départementale, les raisons de sécurité.

14 projets d'investissements d'un montant de **1 563 605 €**

Cette délibération propose de **subventionner des investissements conséquents sur le bâtimentaire, c'est à dire le patrimoine foncier des établissements privés, ce qui n'est non seulement pas prévu dans les financements obligatoires** mais également problématique à justifier par rapport au public.

Dans le contexte actuel de réformes, les collèges privés s'arrogent le droit d'être hors la loi (groupes de niveaux, etc.). [Article du Monde début avril : « Groupes de niveau » : le privé sous contrat appliquera la réforme selon ses propres règles](#)

Pourquoi irait-on subventionner ces investissements, quand l'enseignement privé estime qu'il n'a pas à s'astreindre aux règles imposées ? N'est-ce pas une façon de financer, voire de récompenser, une forme de "séparatisme" des établissements privés ?

**24.160 - Collèges privés sous contrat – Subventions équipement et projet numérique – Année 2024 - POUR**

---

35 subventions de Fonctionnement pour 43 000 € (haut-débit et ressources) et Investissement : 350 000 € (équipements) relatives à l'environnement numérique de travail

**24.133 - Subventions de fonctionnement 2024 - Secteur éducatif - POUR**

---

Subventions de fonctionnement, au titre de l'année 2024, au secteur associatif mobilisé auprès de jeunes par le parrainage ou auprès d'enfants touchés par la maladie + la FCPE. Total de **29 000 €**.

**24.134 - Pass + Hauts-de-Seine / Yvelines – Nouveau règlement intérieur et affiliation de nouveaux organismes - POUR**

---

Pour la campagne Pass+ 2023-2024 en cours, **192 000 jeunes** des deux départements se sont déjà inscrits et le dispositif compte, à ce jour, **3 069 organismes** sportifs et culturels affiliés sur le territoire interdépartemental.

## 24.168 - Université Paris Nanterre - Désignation - POUR

---

- MM. **Xabi Elizagoyen** et **Vincent Franchi**, respectivement en qualité de représentants titulaire et suppléant au conseil d'administration ;
- Mmes **Nathalie Léandri** et **Nathaly Lederman**, respectivement en qualité de représentantes titulaire et suppléante à la Commission de la formation et de la vie universitaire.

## HABITAT – POLITIQUE DE LA VILLE - POUR

---

### 24.161 - Habitat - Aide création logements locatifs sociaux Issy-les-Moulineaux Montrouge Vaucresson

Organisme HLM bénéficiaire	Type de logements	Nb de logements sociaux	Adresse de l'opération	Mode de production	Prix de revient prévisionnel	Subvention départementale proposée	Logements réservés au bénéfice du Département
Seine Ouest Habitat et patrimoine	Familiaux	16 PLUS 12 PLAI 11 PLS	135-155 rue Jean-Jacques Rousseau à Issy-les-Moulineaux	VEFA	9 854 374 € TTC	207 122 €	3
Seine Ouest Habitat et patrimoine	Familiaux	4 PLUS 3 PLAI 3 PLS	2 bis et 4-6 rue Couprie à Montrouge	Construction	3 236 127 € TTC	85 833 €	1
I3F	Familiaux	13 PLUS 9 PLAI 6 PLS	Allée des Tilleuls à Vaucresson	Construction	6 622 903 € TTC	206 920 €	3
<b>Total</b>		<b>77</b>			<b>19 713 404 €</b>	<b>499 875 €</b>	<b>7</b>

Remarque : On aide les villes qui n'ont pas respecté la loi SRU... alors qu'on a laissé les autres financer seules les objectifs de la loi.

### 24.162 - Logement - Aides amélioration adaptation habitat privé

---

Je vous propose d'attribuer 84 subventions pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat privé, pour un montant total de **268 681 €**.

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET NAVIGABLES

### 24.135 - Plan vélo départemental – Partenariat avec la Région Ile-de-France - POUR

---

Les deux conventions qui sont aujourd'hui soumises à votre approbation traduisent ainsi l'association de la Région à la mise en œuvre du plan d'actions.

- Une convention-cadre qui concrétise ce partenariat sur la durée du plan, avec un engagement financier régional maximal de 75 M€, correspondant à une participation à hauteur de 50 % à la réalisation des aménagements prévus
- Une convention subséquente qui porte sur une première tranche d'études et de travaux, pour un montant de 48,80 M€

Convention de financement relative à la première tranche des opérations d'aménagement du plan vélo départemental

Postes de dépenses	Montant en € courants
<b>ETUDES ET TRAVAUX</b>	
RD 907 Entre le pont et la porte de Saint-Cloud à Boulogne	10 687 000,00 €
RD 906 entre la RD63 A à Châtillon et Paris	9 230 000,00 €
RD 2 entre la rue du Parc et la rue de Meudon à Clamart	7 515 810,00 €
RD 907 sur l'Avenue de la République entre la RD 407 et la RD 182 à Vaucresson et Marnes-la-Coquette	5 800 000,00 €
RD 991 entre la place de la Boule à Nanterre et Rueil-Malmaison	5 303 840,00 €
RD 7 entre le pont de Sèvres et le pont de Saint-Cloud	5 229 000,00 €
RD 911 sur l'avenue Jean Jaurès entre le pont et la porte de Clichy à Clichy	5 110 475,00 €
RD 913 entre le rond-point des Bergères à Puteaux et la place de la Boule	4 983 600,00 €
RD 63 entre la RD 60 et la RD75	4 400 000,00 €
RD 74 sur l'avenue de Bourg-la-Reine à Sceaux et Bagneux	3 200 000,00 €
RD 7 entre Paul Lafargue à Puteaux et la rue Audran à Courbevoie	2 400 000,00 €
RD 911 sur le pont d'Epinay	1 618 000,00 €
RD 920 entre la place de la Résistance à Bourg-la-Reine et Paris	950 000,00 €
<b>Sous-total Mise en œuvre du VIF</b>	<b>66 427 725,00 €</b>
RD 909 sur la Passerelle d'Asnières	8 472 600,00 €
RD20 du pont de Saint-Ouen à la RD 986 à Gennevilliers	5 540 000,00 €
RD9/998 entre l'avenue Lebon et la RD 986 à Gennevilliers	4 281 290,00 €
RD9B sur le pont de Levallois	3 629 000,00 €
RD 908 entrer les ponts de Courbevoie et du Maréchal Juin	3 628 620,00 €
RD 909 de la grande Rue Charles de Gaulle à Asnières	2 877 000,00 €
RD 1 du pont d'Issy à Le Jour se Lève à Boulogne-Billancourt	1 950 000,00 €
RD 908 sur l'avenue de la République entre la RD 992 et la RD 106	793 765,00 €
<b>Sous TOTAL Schéma départemental</b>	<b>31 172 275,00 €</b>
<b>TOTAL en €</b>	<b>97 600 000 €</b>

Une demande de calendrier avec des points d'étapes est faite en séance. Le Président Siffredi donne son accord.

24.136 - Création de l'avenue de la Liberté à Clichy (92) et à Saint-Ouen (93) » – Plan « anti-bouchon » – Convention de financement – Région Ile-de-France - **POUR**

---

24.137 - Suresnes – RD 7 et RD 985 – Rénovation de l'éclairage public – Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage - **POUR**

---

24.138 - Clamart – RD 906 – Acquisition de parcelles - **POUR**

---

24.139 - Issy-les-Moulineaux – RD 989 – Déclassement et classement en vue du transfert de propriété effectif – **POUR**

24.140 - Echangeur de la Manufacture de Sèvres – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage - **POUR**

---

24.141 - Echangeur de la Manufacture de Sèvres – Demande de subvention – Agence Eau Seine Normandie - **POUR**

---

24.142 - Echangeur de la Manufacture de Sèvres – Requalification de la RD 7 – Suresnes et Saint-Cloud – Subventions - **POUR**

---

#### TRANSPORTS

24.155 - Prolongement du RER E à l'ouest EOLE – Convention relative au financement de la réalisation des travaux REA n° 7 partielle par anticipation - **POUR**

---

24.156 - T1 – Colombes – Protocole d'accord – Avenues de l'Europe et de la Tour d'Auvergne - **POUR**

---

24.157 - T1 Nanterre - Indemnisation de trois parcelles - **POUR**

---

#### JEUNESSE

24.143 - Association Irvin - Subvention programme innovant accompagnement autonomie jeunes majeurs - **CONTRE**

---

150 000 € à l'association IRVIN, au titre de l'accompagnement de jeunes alloséquanais entre 18 et 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

- Etape 1 : le stage ROC (Reconnexion, orientation, cohésion) de remobilisation en milieu naturel Ce stage offre une expérience de 12 jours durant lesquels 8 à 12 jeunes sont plongés en immersion en pleine nature dans la forêt de Brocéliande. Pendant ces deux semaines, les stagiaires s’initient aux marches de jour comme de nuit, à l’escalade, au bivouac, à la course d’orientation, au secourisme.
- Etape 2 : la période de préparation à l’autonomie sociale. Pendant 4 semaines les jeunes retrouvent d’abord une stabilité personnelle. Ils sont logés dans une ferme et participent activement à la vie collective, à travers notamment des activités en pleine nature.
- Etape 3 : l’accompagnement des jeunes vers une autonomie globale. Cette période a pour objectif de servir de tremplin vers la vie professionnelle. En effet, IRVIN fait bénéficier les jeunes de son réseau d’entreprises partenaires afin qu’ils soient en mesure de trouver, à l’issue du programme, des opportunités professionnelles adaptées à leur projet et pérenne.

Association à l’ambiance “militaire”, plébiscitée par... Valeurs Actuelles, via sa chaîne Youtube VA Plus ([Ces anciens LÉGIONNAIRES réveillent la "JEUNESSE sans ESPOIR" \(reportage\) \(youtube.com\)](#)), et par Sud Radio qui parle de “séjours de rupture dans des camps militaires pour des jeunes délinquants” ([Des "séjours de ruptures" dans des camps militaires pour des jeunes délinquants \(youtube.com\)](#))

On trouve aussi dans la page Médias de leur site une vidéo de promotion du Service National Universaire car Irvin accueille des jeunes SNU... ([Jeunes volontaires en Mission d'Intérêt Général du Service Nationale Universel chez Irvin \(youtube.com\)](#)).

Une conférence du fondateur (un ex de la Légion) en 2012, pendant laquelle il loue des “valeurs” qui selon lui sont en perte dans notre monde actuel qui est malade : humilité, loyauté, respect de la parole donnée, honneur, fidélité. [TEDx Rennes, Patrice Valantin. Réjouissons-nous ! L'Oïkos et la révolution de la Vie - YouTube](#)

Ce n’est pas de l’éducation populaire, c’est de l’encadrement militaire. A l’ère “post-Nahel”, est-ce la réponse à apporter ?

## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

### 24.144 - INSEI - Chaire UNESCO Handicap Education Numérique - Participation comité gouvernance - **POUR**

---

Un membre des services en tant que suppléant et un élu en tant que représentant titulaire du département. Poste sans rémunération et élu non-nommé dans la délib.

## PATRIMOINE NON-SCOLAIRE

### 24.145 - Nanterre – Dispositif « Maison de l'Avenir » – Mise à disposition d'un pavillon et ses dépendances - **POUR**

---

24.146 - Clichy – Mise à disposition de places de stationnement - **POUR**

---

24.147 - Gennevilliers – Acquisition de deux parcelles pour la création d'un centre d'exploitation de la voirie - **POUR**

24.148 - Mise en réforme biens divers départementaux - **POUR**

---

#### PERSONNEL

24.149 - ACTU CEGID Public – Adhésion et Désignation - **POUR**

---

Adhésion du Département à l'association des Collectivités territoriales et Etablissements publics rattachés utilisateurs CEGID Public (ACTU CEGID Public) des utilisateurs du logiciel Eksae-suite (logiciel utilisé pour les bulletins de paie des agents). **Cotisation annuelle 500 €.**

Le nom du représentant du CD à l'Assemblée générale de l'asso n'est pas précisé : il s'agit du responsable du SIRH.

24.150 - Football club 92 - Subvention 2024 - **POUR**

---

#### PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

24.164 - Commune de Sceaux – Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance – 2024-2026 - **POUR**

---

- Axe 1 : organiser la prévention précoce et agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance
- Axe 2 : améliorer la prévention des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes
- Axe 3 : renforcer la tranquillité publique

24.165 - Commune de Gennevilliers – Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance - **POUR**

---

- Axe 1 : agir en direction des jeunes exposés aux conduites à risques et prévenir le premier passage à l'acte en lien avec les familles
- Axe 2 : Renforcer la prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales

- Axe 3 : Garantir l'accompagnement et l'accueil des victimes
- Axe 4 : Prévenir la récidive en soutenant l'insertion sociale et professionnelle
- Axe 5 : Favoriser un partage et usage de l'espace public et des espaces communs plus apaisés
- Axe 6 : Prévenir la polarisation et favoriser la cohésion sociale

Mesures de travail d'intérêt général : 8 placements au service des fêtes et cérémonies en 2023 (915 heures), 2 placements au service des fêtes et des cérémonies en 2022 (105 heures), 1 placement en 2022 aux espaces verts (63 heures).

Nouveau décret sur la composition des CLSP, avec le CD non membre du droit. Le Président Siffredi a écrit aux parlementaires du 92 pour indiquer qu'il est nécessaire que le CD soit membre et aux maires pour que le CD soit présent car il doit définir avec les villes les politiques et ne pas être que financeur. Si le CD n'est pas membre, il se retirera de la prévention.

## RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

### 24.166 - Initiatives Jeunes Solidaires et Bourses Mobilité Solidaire (2ème Session) – Edition 2024 - POUR

**Initiatives Jeunes Solidaires** : La Commission de sélection a émis un avis favorable pour 16 projets, pour un montant total de **86 000 €**. Un avis défavorable a été émis pour 1 projet se déroulant au Sénégal. Sur ces **16 projets retenus**, 3 se dérouleront dans les pays ciblés par la politique de coopération internationale du Département. Ces projets concernent **59 jeunes** Alto-séquanais.

Lieu de réalisation	Nombre de projet(s)
Arménie	2
Bénin	1
Madagascar	2
Mongolie	1
Népal	1
Pérou	1
Sénégal	1
Sri Lanka	1
Tunisie	1
Vietnam	5

**Bourses Mobilité solidaires** : la Commission de sélection a proposé un montant total d'aide individuelle de 5 900 €. Sur les 9 dossiers déposés, 8 ont reçu un avis favorable et 1 dossier a reçu un avis défavorable.

Il y a un avis unanime sur le problème d'inégalités des chances d'accès au dispositif : niveau financier des familles, facilités de réponse pour certains. Une demande est faite pour contribuer à l'égalité des chances.

## SPORTS

### 24.151- Soutien sport de haut niveau - POUR

---

Pour la saison 2023/2024, une subvention de fonctionnement annuelle, pour un montant total de 1 987 200 € ; à 27 clubs sportifs

### 24.152 - Subventions – Associations et comités sportifs départementaux - POUR

---

### 24.153 - Sport pour tous – Promotion du parasport et du sport scolaire –Subventions - POUR

---

## DEVELOPPEMENT ET STRATEGIE

### 24.154 - Pass Malin – Avenants – Modifications tarifaires - POUR

---

Le dispositif compte à ce jour 109 partenaires dont :

- 76 partenaires dans les Yvelines (principalement des sites de nature et de loisirs et des musées et maisons d'artistes) ;
- 33 partenaires dans les Hauts-de-Seine (notamment des spectacles et événements et des musées et maisons d'artistes).

Modifications tarifaires pour 4 partenaires suivants :

- les Gémeaux, Scène nationale de Sceaux ;
- les Canards de Paris ;
- Ville d'Issy-les-Moulineaux pour le musée de la Carte à jouer ;
- Team Break La Défense.

En fin de séance, une question relative à l'A13 est posée par les deux groupes d'opposition.

Réponse du Président Siffredi : *L'Etat s'est rendu compte de fissures sur le domaine routier (A13). La DRIF pense que cela serait dû au chantier du musée du Grand Siècle. C'est controversé par Fayat et l'architecte. La question de la responsabilité est en suspens. C'est le Préfet qui prendra l'arrêté de la réouverture mais le Président du CD remblayer sur 6 mètres, et nouvelle demande pour porter à 15 mètres. Tout ce qui a été demandé par l'Etat a été fait. Une partie de l'autoroute a donc été réouverte dans le sens de la province.*

*L'autre partie ne peut pas ouvrir, car une canalisation d'assainissement est cassée, mais heureusement, elle était en secours. Il faut donc réparer d'ici fin juin 2024 : 4 semaines CD et 3 semaines pour Etat.*

*Il n'y a pas de retard sur les travaux du musée. Les travaux n'ont pas repris sur le parking, parking de 40 places est nécessaire à la partie logistique notamment livraison des œuvres.*

**Prochaine commission le lundi 17 juin 2024**